



Compte-rendu de l'audio conférence (DI PACA-CORSE) point sur la crise sanitaire du 22 janvier 2021.

Présidée par le DI de PACA-CORSE.

Le DI nous invite en préambule à consulter l'application **COVID TRACKER** qui permet de suivre l'évolution de l'épidémie par département.

A titre d'exemple et à ce jour pour notre direction Interrégionale, **le département des Bouches du Rhône est le plus touché** avec un taux d'incidence de 340/100.000 h, un taux de positivité de 6,6% et une « tension hospitalière » de 71%.

A l'inverse, celui de la Corse du Sud est le moins touché avec des taux respectivement de 62/100.000 h et 1,7% de positivité avec zéro hospitalisation.

Les taux d'incidence augmente davantage chez les 20-60 ans.

Il faut donc continuer à être prudent et respecter les gestes barrières.

Surtout aux moments des pauses (cigarettes, repas ...).

Pour notre administration, la note du 18 janvier 2021 précise et rappelle les mesures d'organisation du travail (le télétravail demeure la règle), aménagements des conditions de fonctionnement des services avec les mesures de préventions (consignes sanitaires), aménagements horaires, réunions, déplacements...

La commission d'emploi couvre nos déplacements professionnels.

A compter du 10 janvier le jour de carence est suspendu au titre des congés de

maladie directement liés au Covid.

Dérogação temporaire jusqu'au 31 mars (cf décret du 8 janvier 2021).

Important : seuls les arrêts maladie générés par le **site ameli.fr** ouvrent droit à la non application du jour de carence (pas l'arrêt maladie établi par un médecin traitant).

Deux types de situations sont prises en compte : l'agent cas contact et l'agent présentant des symptômes.

Cela peut sembler parfois assez complexe, mais l'administration nous a assuré qu'une large diffusion a été faite auprès de l'ensemble des personnels sur la marche à suivre (télétravail si c'est possible ou ASA, information du médecin de prévention, déclaration en ligne à remplir sur le site ameli.fr, test à effectuer, délais...)

Etat de la situation sanitaire au sein de notre DI :

3 nouveaux cas positifs confirmés supplémentaires cette semaine. Cela suit la courbe nationale

Statistiques:

18 agents (5 CO et 13 SU) sont placés en septaine cette semaine.

Le 21 janvier 2021 il y avait 60 cas positifs dont 8 CO et 52 SU (cumul du nombre d'agents dont la contamination a été confirmée depuis le 26 octobre dernier).

Mais il va falloir réactualiser ces chiffres à la hausse.

En effet 3 nouveaux cas positifs (1 cas à la DI, 1 à la RI et 1 cas à la BSE de Nice)

S'agissant du télétravail, on reste globalement dans les mêmes moyennes (toutefois avec une légère baisse constatée par le DI).

Un nouveau point sur la situation sanitaire est fait par DR :

DR Corse :

Jusqu'au 7 février test obligatoire pour entrer en Corse .
Dispositif probablement reconduit.

1 seul agent en CMO pour COVID (bureau Ajaccio).

Sinon pas de problème particulier. Les gestes barrières sont bien respectés.

DR Aix :

Situation stabilisée et en voie d'amélioration.

1 cas positif à la BSI de Toulon (contexte familial).

3 cas contacts (toujours dans un cadre familial) 2 à Aix Viti et 1 au bureau de Toulon.
Les tests seront faits.

Les agents sont bien sensibilisés à la situation.

DR MARSEILLE :

1 cas positif à la BSE de Port St Louis + des cas contacts.

Tous les agents respectent scrupuleusement les gestes barrières.

DR de Nice :

Jusqu'à ce jour 1 seul cas contact à la DR.

La mauvaise nouvelle de la journée : 1 nouveau cas positif cette fois à la BSE de Nice avec au moins 6 cas contacts (contamination dans un cadre familial).

DI :

2 cas positifs depuis hier. 1 à la RI et 1 à la DI. Pas de cas contact.

La société de nettoyage va venir dans la journée désinfecter les locaux concernés.

Autres sujets :

Un note dans Aladin est diffusée depuis le 21 janvier :
protocole relatif à une **reprise des séances TPCI** de niveau 1.

C'est assez strict. Il conviendra de vérifier au préalable que nous sommes équipés du matériel nécessaire.

Les masques distribués dans nos services sont de catégorie 1, donc pas de problème. Ce sont des masques distribués par les préfetures.

Il y avait eu une livraison en Corse de masques de catégorie 2, mais jamais distribués. Donc pas de problème.

A ce jour, toujours aucune nouvelle concernant l'arrivée de la commande, désormais ancienne, des 160 ordinateurs portables. Au vu de la situation actuelle, cette attente n'a que trop duré pour l'USD-FO.

Du matériel pour les audios et visios a été reçu.

Idem pour les gants de grande taille (XL) qui vont être distribués la semaine prochaine. Du moins pour les stocks reçus.

Point BREXIT :

Aucun problème. Flux voyageurs très réduits.

Agenda social :

GT National LDG le 25 janvier.

CTR le 8 février.

Notre DI a tenu à rendre hommage à 2 collègues malheureusement décédés cette semaine Thierry COUPIER (actif) et Pierre STOKER (retraité).

L'USD-FO qui s'associe a cette hommage, a une pensée pour leurs proches et salue ici leur mémoire. Ils vont nous manquer.

Prochaine audio-conférence avec les OS : le vendredi 5 février 2021 9h30.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté rencontrée dans vos services respectifs. Bon courage à vous toutes et tous.

Surtout continuez à être très prudents.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY.

